



Règlement de « Voix en scène »  
Concours de chant de Portes-lès-Valence  
Président 2018 : Amaury Vassili



#### 1- Inscriptions aux auditions

Le concours comprend 3 catégories : enfant (10-15 ans) / adulte (plus de 16 ans) / auteur-compositeur.

Les candidats de la catégorie auteur-compositeur seront sélectionnés pour la finale sur écoute CD par un jury.

Les candidats des catégories enfant et adulte seront sélectionnés sur audition devant un jury.

Les candidats devront adresser leur fiche d'inscription dûment remplie avant le 6 avril 2018 en mairie de Portes-lès-Valence. Toute inscription deviendra effective après réception de la convocation aux auditions.

#### 2- Lieux des auditions devant jury

Pour les auditions devant jury, le concours de chant « **voix en scène** » aura lieu en salle des mariages de la mairie située place de la république à Portes-lès-Valence le 22 avril 2018 de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Pour la finale le concours de chant « **voix en scène** » aura lieu place de la république à Portes-lès-Valence le 21 juin 2018 de 20h30 à 21h40.

En participant au concours de chant « **voix en scène** » (auditions et finale), les candidats acceptent les photos de presse et leur diffusion, à défaut il conviendra d'en informer en amont l'organisation.

#### 3- Règles à respecter

La catégorie auteur-compositeur est limitée aux formules/groupes sans batterie. Les candidats doivent avoir plus de 10 ans et être accompagné d'un instrument ou musicien, les bandes son ne sont pas acceptées.

La catégorie enfant et adulte est limitée aux candidats en solo accompagnés d'un instrument ou d'un musicien.

L'équipe d'organisation se réserve le droit de refuser certains titres (à caractère politique, raciste, diffamatoire...). Les candidats gagnants de l'édition 2017 ne peuvent pas se présenter à Voix en scène 2018.

#### 4- Sélections des candidats

##### a) Les auditions devant jury du 22 avril 2018

Chaque candidat devra se présenter à l'heure indiquée sur la convocation. En cas d'absence, il sera automatiquement disqualifié.

A l'appel de son nom le candidat devra se présenter à la mairie pour y interpréter accompagné d'un instrument ou d'un musicien, un extrait de sa chanson devant le jury avec à sa disposition un micro HF, une guitare ou un piano. Le candidat ne répondant pas à l'appel de son nom est disqualifié.

Les résultats seront communiqués par courrier ou mail dans la semaine suivant le 22 avril 2018.

##### b) La finale du 21 juin 2018

Une réunion préparatoire sera prévue en mairie afin de d'organiser la journée de la finale.

Chaque candidat devra se présenter à l'heure indiquée sur la convocation avec le titre choisi pour les catégories enfants et adultes. En cas d'absence non justifiée, il sera automatiquement disqualifié. Les finalistes se produiront sur une scène professionnelle en première partie du concert de l'artiste Amaury Vassili.

#### 5- Récompenses

Pour la catégorie auteur-compositeur :

Prix du concours : la première partie de l'artiste Christophe Willem programmé le 28 juillet 2018 au sein du festival Portes en fête et le trophée du concours « Voix en scène ».

Prix du jury : accompagnement en studio sur la réalisation d'un titre ou clip vidéo.

Pour la catégorie enfant et adulte : 1<sup>er</sup> --> une journée en studio d'enregistrement et le trophée du concours « Voix en scène » / 2<sup>e</sup> --> guitare électrique / 3<sup>e</sup> --> micro chant



## FICHE D'INSCRIPTION



NOM/ Prénom :

Téléphone :

Adresse :

Mail :

Ville :

Date de naissance / âge :

Catégorie (à entourer) :      enfant (10-15ans)                      adulte (plus de 16ans)                      auteur-compositeur

(Pour la catégorie auteur-compositeur, merci de joindre un CD avec 3 titres minimum ainsi qu'un texte de présentation et une fiche technique)

Pour les catégories enfant (10-15 ans) et adulte (plus de 16 ans), merci de préciser si vous utiliser un des instruments mis à disposition ou êtes accompagnés d'un musicien (réponse à entourer), à défaut de précision le candidat sera considéré comme chantant avec son instrument :

Guitare                      Piano                      Musicien (quel instrument ?                      )

*Fiche à renvoyer avant le 6 avril 2018 au service culturel :*

- *Par courrier à l'adresse suivante : Mairie / service Culturel / 1 place de la république  
26800 Portes-lès-Valence*
- *Par mail à [desteves@mairie-plv.fr](mailto:desteves@mairie-plv.fr)*

Renseignements : 04 75 57 95 51

